



"La stimulation visuelle: du bilan d'efficacité visuelle au travail en atelier».

Laurence Bruchet
Conseillère technique CNRHR

Le CNRHR La pépinière renouvelle en 2019 sa proposition de formation pour les services et établissements médicaux sociaux sur le thème :

« La stimulation visuelle : du bilan d'efficacité visuelle au travail en atelier ».

Public concerné

La formation s'adresse aux professionnels (éducateurs, AMP, paramédicaux, médecins) :

- Accompagnant des enfants ou adultes présentant une déficience visuelle ou troubles neuro visuels avec des troubles et déficiences associés
- Accompagnant des adultes ou enfants en situation de handicap pour lesquels un questionnement sur leur efficacité visuelle se pose.

Ces professionnels désirent alors une base rigoureuse d'observation des compétences visuelles de ces personnes dans un contexte de déficiences associées et souhaitent mettre en place un atelier permettant de proposer un travail de stimulation visuelle avec des objectifs bien adaptés.

Le CNRHR constitue des groupes de 12 à 14 stagiaires au maximum, professionnels de différents établissements ou services

Les objectifs de cette formation

Objectifs généraux

- Améliorer l'accompagnement de personnes présentant une déficience visuelle ou une cécité associée à d'autres troubles ou déficiences
- Enrichir les connaissances des participants sur le fonctionnement de la vision : de l'œil au cerveau
- Mener une observation rigoureuse des compétences visuelles de la personne en situation de handicap rare grâce au bilan d'efficacité visuelle
- Créer et animer un atelier de stimulation visuelle au sein d'un établissement ou service spécialisée pour des personnes en situation de handicap rare, déficience visuelle avec handicaps associés

Objectifs pédagogiques

Sensibilisation à la réalité de la déficience visuelle

- Être capable de définir la déficience visuelle et la cécité
- Être capable d'adapter la prise en charge à une personne malvoyante au quotidien

La vision de l'œil au cerveau

- Être capable de décrire l'œil et la fonction des éléments qui le composent
- Être capable de localiser les principales atteintes, causes de déficience visuelle ou cécité
- Être capable de différencier les différentes façons de mal voir
- Être capable d'identifier des difficultés d'ordre neuro-visuelles

La stimulation visuelle

- Être capable d'évaluer les compétences visuelles d'une personne en utilisant le bilan d'efficacité visuelle du CNRHR
- Être capable de formuler des objectifs d'un travail de stimulation visuelle
- Être capable de créer un atelier de stimulation au sein d'un établissement en sélectionnant le matériel nécessaire et l'aménagement nécessaire au projet
- Être capable d'animer l'atelier et de pratiquer une séance de stimulation visuelle.

Organisation de la formation :

Des sessions inter établissements sont régulièrement proposées dans les locaux du CNRHR La pépinière à LOOS (59120). Chaque établissement demandeur inscrit de 1 à 3 stagiaires par session.

Le groupe en formation est limité à 12 personnes.

Cette démarche d'aide technique et de formation aux établissements rentre dans les missions des Centres Nationaux de Ressources Handicap Rare.

La formation est actuellement gratuite au niveau des frais pédagogiques.

Seuls les repas de midi sont facturés.

Les 2 livrets pédagogiques imprimés sont facturés 5,00 euros/participant. Ils correspondent au support de cours présenté.

Les supports de cours en format PDF seront adressés à chaque stagiaire par mail. L'adresse mail doit être indiquée lors de l'inscription.

Une session de formation s'articule sur trois jours (21h00) :

- Deux jours consécutifs de 9h à 17h avec des apports plus théoriques
- Puis, une 3ème journée de 7h00, environ un mois plus tard, où les stagiaires ramènent au groupe des extraits vidéo du travail de stimulation visuelle expérimenté entre les deux sessions.

Évaluation

- Une évaluation sera faite en fin de session directement avec les stagiaires sur l'organisation et le contenu du stage
- Une évaluation différée peut être programmée en fin de session avec l'équipe : après quelques mois, Laurence Bruchet, en charge de cette formation, propose d'assister à une séance de stimulation visuelle animée par les professionnels de cet établissement afin de discuter sur la mise en place de l'activité, l'ajustement des objectifs visés, sur la pratique de la stimulation, l'organisation de l'atelier, son aménagement

Inscription

Les demandes de formation sont à adresser à lbruchet@gapas.org et fbuisson@gapas.org

Une convention de formation, reprenant les modalités de cette formation, sera envoyée avec le programme et devra nous revenir signée par la direction avant le début de la formation.

La liste des stagiaires doit être jointe à la demande avec leurs noms, prénoms, fonctions et email.

Le Centre National de Ressources « La Pépinière » dispose d'un site qui vous permettra de mieux nous connaître et d'obtenir des informations sur nos missions et nos modalités de fonctionnement :

<http://www.cnrlapepiniere.fr>

Vous pouvez nous joindre pour plus d'informations au CNRHR La Pépinière au 03 20 97 17 31 ou 06 78 40 20 75 ou directement par mail lbruchet@gapas.org